



Fédération Syndicale Unitaire

Communiqué FSU

Les Lilas le 18 octobre 2016

Relaxe pour les Goodyear !

Le 12 janvier dernier, le tribunal correctionnel condamnait huit salariés licenciés de Goodyear à deux ans de prison dont neuf mois fermes pour séquestration alors qu'ils se battaient pour la préservation de leurs emplois et de leur usine à Amiens. Les cadres « séquestrés » avaient pourtant retiré leur plainte.

C'est la première fois depuis cinquante ans que des syndicalistes sont condamnés à de la prison .Inadmissible !

Demain, mercredi 19 octobre, se déroule à Amiens leur procès en appel.

La FSU, qui soutient les syndicalistes de Goodyear depuis qu'ils sont poursuivis, exige leur relaxe.

Ce procès a lieu trois semaines après le procès des salariés d'Air France.

Il est clair qu'aujourd'hui, il existe une volonté de criminaliser l'action syndicale. Pour la FSU, il n'est pas acceptable d'associer sous quelque forme que ce soit la défense de l'intérêt des salariés à un délit.

Elle appelle au rassemblement organisé à Amiens pour défendre les militants syndicaux Goodyear, afin qu'ils soient relaxés.

Elle demande au gouvernement de s'engager pour la défense et le développement de l'emploi dans le pays ainsi que pour l'amélioration des droits sociaux des salariés. Car face à la crise et à la détresse sociale qu'elle engendre, la seule réponse qui vaille est d'offrir des perspectives garantissant un progrès social à toutes et tous.